

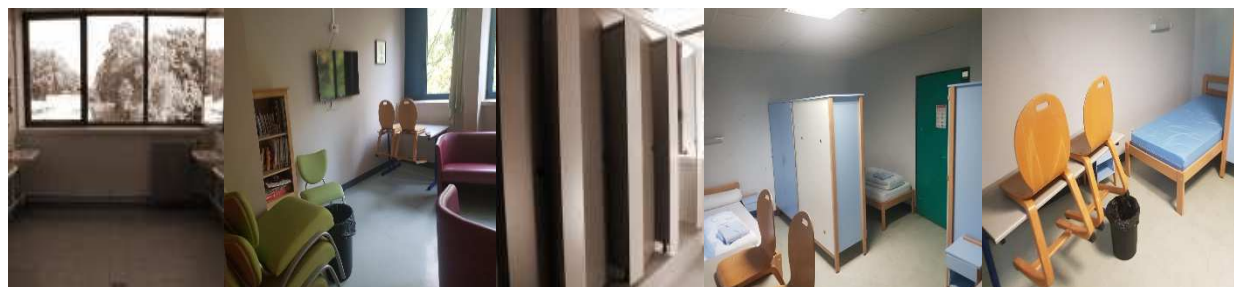
PRESENTATION DE L'INTERNAT DU LYCEE PROFESSIONNEL AUGUSTE PERDONNET 2023



L'Internat est un service non obligatoire proposé par le Lycée qui permet d'accueillir dans l'établissement les élèves dont le lieu de résidence est éloigné.

L'Internat, au même titre que la cantine, le Foyer des lycéens et le Centre Médical, est situé dans le bâtiment G.

Les chambres, les douches et les salles récréatives sont situées au deuxième et troisième étage du bâtiment.



Les internes, qui sont obligatoirement inscrits au Foyer des Lycéens, peuvent également utiliser la salle qui leur est réservée.

Ils peuvent enfin, dans le cadre d'une pratique physique volontaire, s'inscrire à l'Association Sportive de l'établissement.



L'Internat fait l'objet d'un Règlement spécifique et d'une grille tarifaire établie par la Région Ile de France, soumise et votée chaque année au Conseil d'Administration de l'établissement.

La gestion administrative de l'Internat est assurée par l'équipe de l'Intendance. La gestion pédagogique de l'Internat est assurée par les CPE, et l'équipe de Vie Scolaire.

L'internat ne peut accueillir actuellement que des garçons ; mais peut potentiellement s'ouvrir aux filles si des demandes se font pressentir.

PREMIERS ELEMENTS DE REFLEXION DU PROJET INTERNAT 2023-2024

✚ Axe 1 - En route vers la responsabilisation, l'autonomie, la construction personnelle et la confiance en soi :

- Un rappel des règles est effectué en début d'année lors de la réunion de rentrée qui réunit tous les acteurs de l'internat (Internes/Parents/CPE/Direction/Vie Scolaire/Infirmière).
- La gestion du temps hors scolaire permet aux internes d'acquérir en liberté et en autonomie. Sous surveillance des AED, les internes disposent de nombreux temps libres où ils sont autorisés à circuler sur les 5 hectares du lycée. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, monter dans leurs chambres sur certains créneaux. Cela permet d'installer un climat de confiance avec eux. Un groupe whatsapp a été créé avec les internes et les AED, qui permet d'échanger en direct si un besoin se fait ressentir
- L'accès au numérique est limité mais pas interdit. Les internes disposent de temps libres sur lesquels ils peuvent se connecter et travailler sur des supports numériques. Ils doivent apprendre à gérer leur temps sur les écrans.
- Les internes, avec l'autorisation des responsables légaux, peuvent quitter l'établissement durant leurs heures de permanence, afin d'aller à la recherche de stages. Cela favorise l'émancipation du jeune et le pousse vers l'autonomie.
- Afin de les responsabiliser, des séances de prévention des risques sont organisées durant l'année scolaire. Ces sessions sont menées par le veilleur de nuit, un agent de maintenance de l'établissement et par la gestionnaire. Il s'agit d'évoquer les problématiques de sécurité, de risques majeurs et de risques incendie ; par le biais de visite des locaux et d'identification des différents systèmes de sécurité.
- Tous les lundis soirs un groupe de paroles, mené par l'infirmière et parfois l'assistante sociale, permet d'évoquer des situations diverses et variées et d'installer un climat d'apaisement chez les internes.

✚ Axe 2 – L'accompagnement de l'élève, comment favoriser sa réussite :

- Afin de nourrir un sentiment d'appartenance et de créer un sentiment de cohésion, plusieurs activités sont proposées aux internes : club lecture, marches sportives avec les AED, séances de sport avec les AED et les enseignants, atelier jardinage avec Mme Bernat, atelier cuisine avec le chef de cuisine, ...).
- Pousser l'élève vers une démarche citoyenne en cultivant le goût pour le développement durable autour des ateliers jardin pédagogique qui ont lieu tous les mardis après-midi.
- L'étude s'adapte aux besoins des élèves. L'emplacement dépend du travail à effectuer. Soit dans la salle d'étude proche de la vie scolaire, soit dans la salle informatique 312. Toujours encadrée par un AED qui propose un soutien scolaire sur ces temps d'étude.

✚ Axe 3 – L'ouverture culturelle :

- Amener la culture à l'élève est un enjeu pour l'établissement. Mme Bernat très investie dans ses missions de documentaliste et actrice majeure du développement durable, propose de nombreuses activités qui gravitent autour de ces thématiques : club lecture, atelier manga, concerts avec les partenaires locaux (File7, ville de Thorigny), sorties avec le Pass-culture, escape game dans l'enceinte du lycée, ...
- Des sorties cinéma ont lieu une à deux fois par trimestre avec le cinéma le Cinq de Lagny-sur-Marne ; cela permet ainsi aux élèves de visionner plusieurs catégories de film et de s'ouvrir culturellement.

Axe 4 – Activités périscolaires et équipements sur place :

Activités :

- Jardin pédagogique (les mardis après-midi essentiellement)
- Ateliers cuisine (Française, Japonaise, Réunionnaise, pâtisserie,...)
- Sorties cinémas (au moins 2 fois par trimestre)
- Restaurant Disney Village
- Speed-Park
- Escape Game dans le lycée,
- Concerts au File7
- Jeux de société
- Club lecture
- Pratiques sportives (avec Association sportive ou AED)

Equipements :

- Salle commune (sofas, télé, bibliothèque)
- Salle commune (pour sport avec banc de step et corde à sauter)
- Foyer élèves (tables de ping-pong, babyfoot, sofas)
- Armoire de jeux de société au foyer et au 2^e étage de l'internat
- Frigidaire et micro-ondes pour les internes
- Accès à la salle 312 pour l'équipement informatique

Axe 5 – Objectifs 2023-2024 :

- Rendre l'élève plus participatif aux activités qui lui sont proposées. Mettre en place un temps d'échanges à l'issue de certaines activités culturelles.
- Appropriation de l'internat par les élèves : décorer des chambres (peintures-affichages), donner des noms aux chambres, faire des photos de chaque promotion et les afficher dans la salle commune.
- Projet de fresques murales du 2^{ème} étage de l'internat avec les élèves, les enseignants et les AED.
- Organiser plus de réunions avec les internes pour cibler les besoins et rendre l'internat plus familial.
- Organiser un atelier avec les agents d'entretien pour sensibiliser les élèves à la tenue de leurs chambres et pour instaurer un dialogue entre les personnels Région et les internes.
- Projet d'étude flexible avec du mobilier plus adapté aux besoins des élèves.
- Former les AED pour le soutien scolaire et faire en sorte que l'AED soit source de propositions (formation en octobre 2023 par le Rectorat).
- Diversifier les activités et les rendre plus innovantes (astronomie, musique, ...).
- Poursuivre les activités et créer un plan annuel d'activités.
- Créer une « cellule projet d'internat » et y associer plus d'acteurs internes et externes.
- Accompagner l'élève d'avantage dans sa réussite aux examens en identifiant les problématiques rencontrées et en proposant des solutions personnalisées.

Projet voté et validé au CA du 20 juin 2023.